

Strasbourg, le 4 juillet 2023

Affaire suivie par :
IA-IPR établissements et vie scolaire
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
ia-ipr.evs@ac-strasbourg.fr

Correspondants de formation :
Zoé Meyer (CPE) : zoe.meyer@ac-strasbourg.fr
Sophie Franke (documentation) : sophie.franke@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Les inspecteurs d'académie
inspecteurs pédagogiques régionaux
des établissements et de la vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs documentalistes
Mesdames et Messieurs les conseillers principaux
d'éducation

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

«

Objet : Modalités de fonctionnement des GPB – année scolaire 2023-2024

Annexes : Charte des GPB 2023-2024

Répartition des établissements par bassins

Madame, Monsieur,

Animés par un coordonnateur – ou un binôme – dont l'implication et le rôle sont déterminants quant au fonctionnement du groupe, les groupes professionnels contribuent au développement de la culture professionnelle et à la construction de l'identité professionnelle.

A ce titre, les GPB sont adossés aux bassins d'éducation, pour répondre à l'échelle territoriale de référence pour l'académie en matière de pratiques professionnelles. Les coordonnateurs sont désignés par les corps d'inspection.

Cette année encore, chacune et chacun d'entre vous s'est attaché à donner tout son sens aux GPB, conçus comme un espace de co-développement professionnel au sein duquel les participants partagent l'information, échangent des points de vue, mutualisent des documents sur une thématique métier identifiée.

La formation à la journée répond à cet objectif, à savoir un premier temps d'apport théorique et de mise à distance, suivi d'un temps de mutualisation d'expériences sur le thème de la journée. Ces temps de travail doivent conduire à l'élaboration d'une fiche-ressource diffusée à l'ensemble des personnels du bassin. Cette fiche a vocation à être un exemple inspirant, un moyen de lutter contre l'isolement professionnel, de favoriser le développement de nouvelles idées et initiatives en établissement et de renforcer une identité professionnelle. C'est pourquoi il nous semble important de rappeler que l'inscription suppose une présence sur la journée.

Concernant la demi-journée de GPB commune aux CPE et professeurs documentalistes, nous avons choisi de vous mobiliser sur la préparation du « [Safer Internet Day](#) », journée consacrée à un Internet plus sûr, programmée le 6 février 2024. La demi-journée commune devra donc se dérouler au plus tard en décembre 2023. Il s'agira de proposer des organisations déployables en établissement (collège, lycée) dans le cadre d'un des dispositifs du programme pHARe. Au-delà, ce temps de travail sera pour vous l'occasion de mettre

en synergie les connexions possibles entre le service de la vie scolaire et le CDI, dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information.

Pour les 3 autres journées, nous vous invitons à réfléchir aux projets et thématiques que vous souhaitez aborder durant l'année scolaire et à les transmettre à votre coordonnateur de bassin.

Voici pour l'année 2023-2024 quelques suggestions de thématiques, non exhaustives :

- Que recouvre la fonction de conseiller technique du chef d'établissement ?
- Comment contribuer au travail personnel de l'élève ?
- Comment contribuer au développement des compétences à l'oral des élèves, notamment en vue du DNB et du grand oral du Bac ?
- Comment prendre en charge les élèves dans un projet éducatif globalement pensé et assurer la gestion collaborative des différents lieux de vie et de travail ?
- Articuler le pédagogique et l'éducatif : développer les collaborations avec les enseignants de disciplines, les personnels non enseignants (psy EN, infirmière, AS...), les partenaires en lien avec l'EMI et les parcours éducatifs.

Nous vous rappelons que le fonctionnement des GPB est régi par la charte annexée à ce courrier.

Avec nos remerciements pour votre implication et nos cordiales salutations,

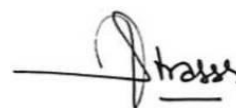
Les Inspecteurs d'Académie,
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux EVS



Nathalie Colle



Sylvain Jung



Anne Strasser